

Bulletin d'adhésion à l'agence du climat

Année 2022

| Adhésion 2022 ¹ | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Organisme : | |
| Adresse – code postal - commune : | |
| Téléphone : | |
| Représentant titulaire | Représentant suppléant |
| Prénom-Nom : | Prénom-Nom : |
| Fonction : | Fonction : |
| E-mail : | E-mail : |
| Téléphone / portable : | Téléphone / portable : |
| Contact technique de l'agence | Autre contact technique (si besoin) |
| Prénom-Nom : | Prénom-Nom : |
| Fonction : | Fonction : |
| E-mail : | E-mail : |
| Téléphone / portable : | Téléphone / portable : |

Souhaite adhérer à l'agence du climat, le guichet des solutions, au sein du collège : ___²

Je souhaite recevoir la lettre périodique d'information de l'agence du climat : oui non

et règle la cotisation d'un montant de _____ € (grille de cotisation au verso) par virement :

- TITULAIRE : Agence du climat le guichet des solutions
- IBAN : FR6440031006700000471582N64
- BIC : CDCGFRPPXXX

Fait à : _____ , le ___/___/___

Nom, fonction

Signature et cachet

¹ Les données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers. Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression en vous adressant directement à l'agence du climat.

² Collège A : communes et Eurométropole ; Collège B : acteurs institutionnels ; Collège C : acteurs associatifs ; Collège D : acteurs économiques

| Collège | Structure | Montant | Commentaire |
|-----------|--|-------------------------------------|-------------------|
| Collège A | Eurométropole | 15 cts€/hab | |
| Collège A | Communes | Niveau 1 : prise en charge EMS | |
| Collège A | Communes | Niveau 2 : 30 cts€/hab | |
| Collège B | Institutions | 500 € | |
| Collège B | Membres observateurs | 0 € | |
| Collège C | Associations | 100 € | |
| Collège C | Conseil de développement | 0 € | |
| Collège C | Particulier | 5 € (étudiant, sans emploi) 15 € | |
| Collège D | Chambres consulaires et fédérations professionnelles | 1000 € | |
| Collège D | Bailleurs | 500 € = 0,45 €/logement | |
| Collège D | Entreprises | 200 € | CA < 100 000 € |
| Collège D | Entreprises | 500 € | CA < 1 000 000 € |
| Collège D | Entreprises | 1 000 € | CA < 5 000 000 € |
| Collège D | Entreprises | 2 500 € | CA < 15 000 000 € |
| Collège D | Entreprises | 5 000 € | CA > 15 000 000 € |

Extrait de l'objet des statuts : L'Agence du climat a pour objet de promouvoir :

- *La réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans une perspective de lutte contre le changement climatique ;*
- *L'adaptation au changement climatique ;*
- *La transition écologique et énergétique ;*
- *La protection de la nature et de l'environnement et la préservation des ressources naturelles ;*
- *Les principes d'une existence soutenable, conjuguant aspects environnementaux, sociaux (santé et expositions aux polluants, qualité de vie liée à l'environnement direct) et économiques.*
- *La sensibilisation par l'éducation des enjeux portés par l'association auprès des jeunes générations, notamment les plus fragiles.*

[...] L'agence du climat agit dans l'intérêt général, elle est indépendante des intérêts privés ou partisans. Elle constitue un « tiers de confiance » à l'égard de ses bénéficiaires.

[...] Elle intervient auprès des acteurs privés, des acteurs publics et des citoyens. Elle agit en direction des prescripteurs, des utilisateurs et des maîtres d'ouvrage. [...]

Thématiques d'intervention :

- *Rénovation thermique des bâtiments et lutte contre la précarité énergétique*
- *Mobilité durable et décarbonée*
- *Déminéralisation et végétalisation, adaptation aux changements climatiques*
- *Consommation responsable, réduction et réemploi des déchets*
- *Développement des énergies renouvelables*